



# Le SICOVAD vous informe

Pour contacter le SICOVAD  
www.sicovad.fr

► N°Vert 0 800 109 701

## Même en vacances, je trie mes déchets !



Vous restez chez vous et vous en profitez pour découvrir les Vosges ? Gardez la motivation, les consignes de tri sont les mêmes qu'habituellement.

Vous quittez la région pour quelques temps ? Renseignez-vous sur les spécificités des consignes de tri dans la région ou le pays où vous vous trouvez.

### LES DÉCHETS LES PLUS PRÉSENTS PENDANT L'ÉTÉ QUE L'ON PEUT TRIER :

- La crème solaire en spray (flacon vide) : dans le sac jaune ;
- Les emballages en carton des jouets gonflables : dans le sac jaune
- les barquettes de viande pour le barbecue : avec les ordures ménagères résiduelles
- Les paquets de gâteaux en carton et les cannettes en aluminium : dans le sac jaune

- Les magazines, journaux, livres de jeux (sudoku par exemple) : dans le sac jaune
- Les paquets de chips : avec les ordures ménagères résiduelles
- Les bouteilles de rosé et les bouteilles de bière en verre\* (avec modération) : dans le conteneur à verre

### ATTENTION !

**Les jouets gonflables, les bouées en plastique, la vaisselle cassée ne sont pas des emballages et sont par conséquent à déposer dans le bac d'ordures ménagères résiduelles ou à apporter en déchèterie !**